



**Commission de contrôle des comptes**

**RAPPORT DES VERIFICATEURS AUX COMPTES**  
**EXERCICE 2007**

A l'Assemblée des Délégués de la Fédération Suisse des Echecs

Monsieur le président,  
Mesdames, Messieurs,

En exécution du mandat qui nous a été confié par la dernière Assemblée de Délégués, nous soussignés, avons procédé, conformément aux prescriptions légales, à la révision des comptes clôturés au 31 décembre 2007 de la FEDERATION SUISSE DES ECHECS.

Nous avons constaté que:

- Le Bilan et le compte de Pertes et Profits concordent avec la comptabilité
- La comptabilité est tenue avec soin et diligence
- Les bases d'estimation conformes aux exigences légales ont été appliquées dans la présentation de l'état de fortune et des résultats de l'exercice

Sur la base de nos vérifications, nous vous recommandons d'accepter les comptes et d'en donner décharge, avec remerciements, à notre caissier et au Comité Central.

Les réviseurs aux comptes

Thierry Perewostchikow

Kurt Späti

1026 Echandens, le 22 avril 2008

Thierry Perewostchikow  
c/o UIT BP 820  
Place des Nations  
1211 Genève 20

Kurt Späti  
Grubenacker 13  
4553 Subingen